

SEANCE DU 8 OCTOBRE 2012

L'an deux mil douze, le trois septembre à dix neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M DUEZ Jean Pierre, Maire

Présents : M DUEZ Mmes CHARLASSIER - JANVIER ESPINOLA
MM MOURLOT – VILLENEUVE – GAUTIER - ARCHAT - GOURDON - GRENIER

Excusées : Mme BROSSARD pouvoir à Mme CHARLASSIER
Mme CLEMENCEAU pouvoir à M VILLENEUVE
Mme CHATEAU pouvoir à M DUEZ

Absents : Mme LEVY DUMAS - MM. LEVY et TREMBLO

Secrétaire de séance M GRENIER

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 3 SEPTEMBRE 2012

Le compte rendu de la réunion du 3 septembre 2012 est approuvé à l'unanimité par les conseillers présents.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer sur l'adhésion à l'association Marchés Publics d'Aquitaine et d'utiliser le portail électronique aquitain d'achat public. Le conseil décide d'adhérer et autorise le maire à signer tous les documents.

APPLICATIONS DE PVR SPECIFIQUES

Vu délibération du 18 avril 2005 instituant la participation pour voirie et réseaux sur le territoire de la commune. Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de prendre des délibérations suivantes :

- L'extension du réseau électrique sur la RD n° 137 « les Godichelles » dont le coût total estimé à 3 330,54 € HT. Le coût de cet aménagement est à la charge du pétitionnaire de la demande d'autorisation d'urbanisme.
- L'extension du réseau d'eau potable sur la VC n° 112 de « Fourneton » dont le coût total estimé à 24 182,00 € HT. Le coût de cet aménagement est à la charge du pétitionnaire de la demande d'autorisation d'urbanisme.
- L'extension du réseau électrique sur la VC n° 112 de « Fourneton » dont le coût total estimé à 7 670,75 € HT. Le coût de cet aménagement est à la charge du pétitionnaire de la demande d'autorisation d'urbanisme.
- L'extension du réseau d'eau potable sur le chemin rural du « Petit Capron » dont le coût total estimé à 5 571,60 € HT. Cet aménagement à la charge du pétitionnaire de la demande d'autorisation d'urbanisme à hauteur de 4 571,60 €, la commune prend en charge 1 000 €.

POINT SUR LES FINANCES

Monsieur MOURLOT fait le point sur les finances. Les prévisions de fonctionnement sont respectées. En investissement, quelques dépenses supplémentaires dues à l'installation de régulateur de chauffage dans les classes, achat d'un cumul pour la salle des fêtes. Il est donc nécessaire de prendre une décision modificative.

POINT SUR LA CONVENTION D'AMENAGEMENT DU BOURG

Monsieur le Maire fait le point sur les différentes réunions et, précise que jeudi 11 octobre aura une réunion avec tous les partenaires afin de finaliser les travaux d'aménagement du bourg à savoir :

- Terrassements, démolition, travaux de voirie, trottoirs, bordoux, caniveaux, réalisation de cheminement piéton, réalisation d'eau pluvial et réalisation des espaces verts.

Les travaux devraient commencer dans le 1^{er} trimestre 2013. Les dossiers de demandes de subventions de la phase 1 de la première action ont été déposés dans le cours du mois d'août 2012.

TOURNE A GAUCHE DE LA RD 137

Monsieur le Maire fait le compte rendu de la réunion préalable du 28 septembre sur les travaux de l'aménagement du tourne à gauche de la RD 137. Les travaux de voirie seront réalisés par l'entreprise MOTER et devraient durer 4 mois.

QUESTIONS DIVERSES

Marché de Noël du 7 décembre.

Afin d'améliorer l'organisation, Madame CHARLASSIER demande que soit précisé que chaque exposant bénéficie de 2 à 4 mètres linéaires.

Monsieur le Maire informe le Conseil que ses vœux à la population auront lieu le vendredi 4 janvier 2013 à 18 h 30.

La séance a été levée à 20 heures 30

Prochain conseil le 3 décembre 2012